

N/Réfs. : DF/SV/MO/VH/2022-59

Tournefeuille, le 11 août 2022

Mesdames, Messieurs,

Par courriel reçu le 26 janvier dernier, vous avez sollicité le Département, Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités et la Ville de Tournefeuille au sujet des aménagements nécessaires pour faciliter l'accès des élèves au collège Guilhermy.

Dès 2021, la municipalité a engagé une réflexion sur l'accessibilité au collège Guilhermy, qui ouvrira ses portes en septembre 2022. Un travail collaboratif entre les différents acteurs du territoire nous a permis d'envisager les améliorations à apporter.

Dans ce cadre, Bruno Lombardo, Adjoint au patrimoine communal et aux travaux, Sophie Valcke, Conseillère municipale déléguée aux mobilités et aux déplacements, et moi-même avons eu l'occasion d'échanger avec vos structures à plusieurs reprises afin de réaliser un diagnostic de l'existant et les éventuels aménagements possibles.

Je tiens par ailleurs à vous remercier pour la qualité de nos échanges et à saluer votre investissement dans ce dossier.

Je souhaite également saluer la réactivité et la qualité des études et des travaux réalisés par les services de Toulouse Métropole et de Tisséo Collectivités, qui ont contribué à l'assurance d'un environnement apaisé autour de cet établissement.

Aussi, pour faire suite aux échanges entre Madame Ascensio, Co-présidente de l'AUTATE, et Monsieur Lattes, Président de Tisséo Collectivités, en mai dernier, je porte à votre connaissance le courrier ci-joint adressé au Syndicat Mixte de Transports en Commun (SMTC). Celui-ci appuie certaines suggestions d'aménagement d'horaire, de fréquence de passage ou d'itinéraire qui favoriseraient l'usage des transports en commun par les futurs élèves.

D'autre part, de nombreux travaux d'aménagement des voies cyclables et piétonnes vers le collège Guilhermy ont été menés ces derniers mois. Ceux-ci me permettent de vous répondre sur chaque point détaillé dans votre correspondance.

Tout d'abord, vous sollicitiez la fermeture d'un tronçon de l'avenue du Général Eisenhower situé sur le pont à l'entrée du club de Golf de La Ramée jusqu'au rond-point d'entrée au collège Guilhermy. Pour des raisons de fluidité du trafic, cette requête n'a pu être retenue par la Métropole.

Néanmoins, vous releviez dans votre correspondance un rétrécissement de la chaussée au niveau de ce pont. Comme vous le savez, une passerelle réservée aux piétons et aux deux-roues a été réalisée pour assurer la sécurité de ces usagers. L'éclairage de cette voie est en cours d'étude par Toulouse Métropole en lien avec la Ville de Toulouse dont le territoire débute à partir de cette voie.

En second lieu, je vous informe avoir mandaté le Syndicat Départemental par délibération adoptée au Conseil Municipal du 14 juin dernier, afin d'installer l'éclairage public sur la passerelle sise en fond de l'impasse du Grillou. Un franchissement du cours d'eau en fin du chemin du Grillou est également à l'étude.

S'agissant du second point relatif à l'accès depuis le quartier de Ecarts, une piste cyclable bidirectionnelle a été réalisée entre l'arrêt de bus « La Ramée » jusqu'au collège. De plus, une étude préliminaire a été lancée par le Pôle territorial de la Métropole en vue d'étudier la faisabilité d'une voie vélo de cet arrêt jusqu'au lac.

En troisième point, vous formulez des propositions pour assurer un accès facilité des modes actifs depuis le quartier de Ferro-Lèbres. Dans cet objectif, les services de Toulouse Métropole ont également programmé la réalisation d'une nouvelle piste cyclable qui permettra de rejoindre l'Avenue Eisenhower depuis la voie longeant la rocade grâce en particulier à une passerelle qui est en cours de création au-dessous du fossé de Larramet.

Plusieurs points de vigilance sont à l'étude, comme le développement d'un accès réservé aux mobilités douces entre la voie longeant la rocade et l'entrée Est de l'établissement scolaire. L'aménagement du chemin Ramelet Moundi sera notamment étudié dans le cadre de la mise en site propre de la ligne de bus 67 (Arènes – Plaisance Monestié).

Enfin, je laisse le soin aux Maires de Cugnaux et de Toulouse le soin de répondre aux points pour lesquels leur territoire sont concernés. Pour répondre à votre interrogation relative au stationnement des vélos en entrée de cet établissement, le Conseil Départemental offrira plus de 120 stationnements permettant d'accueillir les 240 vélos qui seront offerts aux élèves du collège, ce qui représente environ 40% des effectifs.

Comme vous pouvez le constater, la municipalité de Tournefeuille a œuvré main dans la main avec les communes de Toulouse et les services de Toulouse Métropole, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Tisséo Collectivités, les associations de quartier, de parents d'élèves et de mobilités afin d'assurer aux élèves du collège Guilhermy une rentrée sereine et un accès quotidien facilité et sécurisé à leur lieu d'apprentissage. L'écoute et le dialogue ont permis de prendre en considération la plupart des requêtes effectuées grâce à une coordination efficace des services du Département, de la Métropole et de Tisséo Collectivités.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Conseiller Départemental
Vice-Président de Toulouse Métropole



Dominique Fouchier
Dominique FOUCHIER